

Le 9 octobre 2023,

# L'apprentissage, une voie de réussite...aujourd'hui sacrifiée !

La loi du 5 septembre 2018 voulait donner une place prépondérante à l'apprentissage. Celui-ci repose sur le principe de l'alternance entre enseignements théoriques et pratiques en CFA (Centre de formation d'apprentis) et chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dite loi Avenir Professionnel, en a transformé les modalités « pour renforcer l'attractivité de cette voie de formation comme une voie de passion, d'excellence et d'avenir, pour les jeunes, leurs familles et les entreprises ». Ainsi s'exprime France Compétences, qui a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

En juin 2022, le Conseil d'administration de France Compétences a demandé aux branches professionnelles de déterminer les nouveaux montants de financement des contrats d'apprentissage en vue d'initier une baisse du niveau de leur prise en charge (NPEC). Cette décision fait suite aux observations de France Compétences censées objectiver les écarts entre les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage par certification et les coûts réels.

Une première baisse de 2,7 % est intervenue à l'été 2022, (soit environ 300 millions d'euros en année pleine). Une seconde baisse des NPEC, initialement prévue en avril, a été plusieurs fois décalée et est finalement intervenue le 8 septembre avec une baisse de 5 % (soit environ 500 millions d'euros en année pleine).

Aujourd'hui cette baisse des NPEC en Essonne a des répercussions catastrophiques !

## Deux structures, un même constat !

La Faculté des Métiers de l'Essonne (FDME), forme chaque année 2900 apprentis (dont 60% de niveau CAP et Bac Pro) répartis en 8 filières métiers relevant du commerce, de l'industrie et de l'artisanat.

Nombre de formations dispensées par la FDME : 69

Nombre de formations impactées par la baisse des NPEC : 53, dont 41 subissent des baisses comprises entre 5% et 10% et 5 autres entre 14% et 32% !

Nombre total d'apprentis impactés par la baisse des NPEC: 2633, soit 90% des effectifs !

Pour exemples, la filière « métiers du goût » va subir à elle seule une perte de financement de 367 k€, celle de la «vente et distribution» de 308 k€, des «services de l'automobile» de 226 k€, de la filière «tertiaire» de Massy de 228k€, de la «coiffure et esthétique» de 137 k€, etc.

**Au total, la baisse moyenne de NPEC pour la FDME est de 7% ce qui représente une perte de financement de 1,5 M€ /an en année pleine !**

Or cette baisse intervient au moment où les charges explosent en raison notamment de l'inflation:

- Charges fournisseurs : +5% en 2022 et encore +10% projeté en 2023

- Alourdissement de la masse salariale du fait de l'augmentation des salaires et du versement de la prime de pouvoir d'achat pour compenser l'inflation: +5% en 2022

Résultat, la FDME enregistrera désormais des pertes d'exploitation qui ne cesseront de croître en raison de l'augmentation des charges.

**Peut-on l'ignorer ?** Les formations des premiers niveaux de formation des domaines de l'alimentaire, de la cuisine, de l'industrie, du bâtiment, des services à l'automobile, des services à la personne, ... sont très consommatrices de ressources (énergies, consommables, matières premières, ...) dont les coûts continuent de grimper et leurs plateaux techniques requièrent des opérations de maintenance et des investissements réguliers.

La baisse brutale du financement va donc avoir pour effet :

- de générer des résultats d'exploitation déficitaires
- d'obérer les capacités d'investissement et de rénovation de plateaux techniques
- de diminuer la capacité d'accompagner les jeunes, notamment les plus fragiles (issus de QPV, décrocheurs, ...)

dont le territoire ne manque pas, sans parler des personnes en situation de handicap nécessitant un accompagnement renforcé.

Et comme il n'est pas envisageable de former à perte, **des formations répondant à la demande économique et sociale mais consommatrices de ressources, seront fermées avec toutes les conséquences préjudiciables que cela aura pour le territoire.** Loin d'être un cas isolé, cela se produira dans de nombreux CFA.

De son côté, le **BTP CFA Ile-de-France** a subi lui aussi une baisse significative, autour de 10% du NPEC, en septembre 2023. A ce stade, la baisse des NPEC sur les diplômés de niveau 3 représentent un chiffre d'affaires potentiel, à effectifs courants, de -375 k€. Pour les CAP MIS/MIT, l'impact potentiel est de -223 k€.

De manière plus générale, on observe une augmentation prévisionnelle des charges des 7 CFA de plus de 10% sur 2023. L'énergie est le poste de dépense le plus impacté par l'inflation (consommation de gaz de l'ordre de 380 k€ en 2021, 403 k€ en 2022 et un prévisionnel 2023, à consommation équivalente, à hauteur de 850 k€). Les frais de restauration et d'hébergement pour les apprentis ont également augmenté. Les coûts des matières d'œuvre et d'équipements ont subi une hausse sans précédent alors même que les formations sont principalement centrées sur des activités de production (niveaux CAP et Bac Pro).

Il apparaît également nécessaire d'intégrer dans l'analyse des données l'impact de l'inflation, imperceptible dans les remontées des comptabilités analytiques des CFA en 2020 et 2021. A cela, il faut ajouter que le positionnement géographique (région Ile-de-France) accentue les effets de l'inflation avec des hausses plus significatives en comparaison d'autres régions en France.

Il est également surprenant de constater que pour certaines formations relevant pourtant prioritairement de la branche du BTP, le NPEC retenu ne soit pas le NPEC maximum fixé par France Compétences sur proposition des CPNE de branche ; c'est notamment le cas pour le brevet professionnel, diplôme porté, dès l'origine, par la branche du BTP. Au total, 28 formations dans ces CFA sur 40 ne bénéficient pas du montant maximal de prise en charge validé par France Compétences.

## **Responsabilité de l'Etat**

S'il est légitime de lutter contre le déficit de la France, cela ne doit pas être au détriment d'un appareil de formation concourant aux objectifs éducatifs de la nation, dont **les effectifs d'apprentis ont triplé** grâce à la loi de 2018 **sans que l'assiette du financement sur lequel il s'appuie n'ait été repensée.**

Le million d'apprentis en flux dans les CFA n'induit-il pas une diminution corrélative de jeunes dans les lycées et universités ? Pour autant aucun transfert de financement n'a été opéré ce qui pourtant offrirait une voie de financement complémentaire pour l'apprentissage...

## **De graves conséquences à venir !**

Il est urgent de réviser la méthode de détermination des NPEC en prenant en compte les réalités de terrain pour un juste financement de l'apprentissage ! Faute de quoi, au moment où de nombreux pans de l'économie manquent de compétences, disparaîtra des territoires une part importante de l'offre de formation prisée par les entreprises et s'aggraveront les pénuries de compétences dont l'appareil productif du pays a tant besoin.

Et ce sont des cohortes de jeunes, souvent les moins qualifiés, qui ne trouveront plus place dans les CFA pour se former et s'insérer.

**Les économies budgétaires qui auront motivé la baisse du financement de l'apprentissage laisseront derrière elles des stigmates dans les territoires et un lourd tribut dont il faudra s'acquitter!**



## Liste des signataires (1/4) :

**Yaëlle Buzzetti**, Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne

**Patrick Briallart**, Président de la CNAMS Ile-de-France et Essonne et Vice-Président U2P IDF

**Fabien Daurat**, Président de la Faculté des Métiers de l'Essonne, Président de la Fédération Française du Bâtiment de l'Essonne

**Didier Moineau**, Président de la CPME de l'Essonne

**Frédéric Prost**, Président du MEDEF de l'Essonne

**Patrick Rakotoson**, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne

**Jean Terlon**, Vice-Président de l'UMIH Ile-de-France

**Laure Darcos**, Sénatrice de l'Essonne

**Jocelyne Guidez**, Sénatrice de l'Essonne

**Jean-Raymond Hugonet**, Sénateur de l'Essonne

**David Ros**, Sénateur de l'Essonne, Conseiller départemental de l'Essonne

**Nathalie Da Conceicao Carvalho**, Députée de l'Essonne

**Robin Reda**, Député de l'Essonne

**François Durovray**, Président du Conseil départemental de l'Essonne

**Stéphane Beaudet**, Maire d'Evry-Courcouronnes, Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France

**Francisque Vigouroux**, Président de l'Union des Maires de l'Essonne, Maire d'Igny

**Michel Bisson**, Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Eric Braive**, Président de Cœur d'Essonne Agglomération, Maire de Leuville-sur-Orge

**Dany Boyer**, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Limours, Maire d'Angervilliers

**Rémi Boyer**, Président de la Communauté de communes Le Dourdannais en Hurepoix

**Jean-Marc Foucher**, Président de la Communauté de communes Entre Juine et Renarde, Maire de Villeconin

**Patrick Imbert**, Président de la Communauté de communes du Val d'Essonne, Vice-Président du Conseil départemental de l'Essonne

**Johann Mittelhauser**, Président de la Communauté d'agglomération de l'Etampois sud-Essonne, Maire d'Angerville

**Pascal Simonnot**, Président de la Communauté de communes des 2 Vallées, Maire de Moigny-sur-Ecole

**Michel Bournat**, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil départemental de l'Essonne

**Jérôme Bérenger**, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Viry-Chatillon

**Dominique Bougraud**, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Lardy

**Marie-Claire Chambaret**, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Cerny

**Sandrine Gelot**, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Longjumeau

**Nicolas Méary**, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Brétigny-sur-Orge

**Sophie Rigault**, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Saint-Michel-sur-Orge

**Nicolas Samsoen**, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Massy

**Alexandre Touzet**, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Saint-Yon

**Brigitte Vermillet**, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Morangis

**Cendrine Chaumont**, Présidente déléguée du Conseil départemental de l'Essonne, Adjoint au Maire d'Evry-Courcouronnes

**Guy Crosnier**, Président délégué du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de La Forêt-Sainte-Croix

**Paolo de Carvalho**, Président délégué du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Dourdan

**Yann Petel**, Président délégué du Conseil départemental de l'Essonne, Maire de Saint-Germain-les-Corbeil

## Liste des signataires (2/4) :

**Damien Allouch**, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire d'Épinay sous Sénart  
**Martine Cinosi-Girard**, Conseillère départementale de l'Essonne, Conseillère municipale de Chilly-Mazarin  
**Pascal Chatagnon**, Conseiller départemental de l'Essonne, Adjoint au Maire d'Évry-Courcouronnes  
**Olivier Clodong**, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire de Yerres  
**Sylvie Gibert**, Conseillère départementale de l'Essonne, Conseillère municipale de Grigny  
**Jean-Jacques Grousseau**, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire d'Athis-Mons  
**Anne-Marie Jourdanneau-Fort**, Conseillère départementale de l'Essonne, Adjointe au Maire de Draveil  
**Frédéric Petitta**, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois  
**Annie Pioffet**, Conseillère départementale de l'Essonne, Conseillère municipale de Mennecey  
**Martine Sureau**, Conseillère départementale de l'Essonne  
**Alexis Teillet**, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire de Savigny sur Orge  
**Olivier Thomas**, Conseiller départemental de l'Essonne, Maire de Marcoussis  
**Jean-Philippe Dugoin-Clément**, Vice-Président du Conseil régional d'Ile-de-France, Maire de Mennecey  
**Sylvie Carillon**, Conseillère régionale d'Ile-de-France, Maire de Montgeron  
**Grégoire de Lasteyrie**, Conseiller régional d'Ile-de-France, Maire de Palaiseau  
**Marianne Duranton**, Conseillère régionale d'Ile-de-France, Maire de Morsang sur Orge  
**Jean-François Vigier**, Conseiller régional d'Ile-de-France Maire de Bures-sur-Yvette  
**Jean-Marie Vilain**, Conseiller régional d'Ile-de-France, Maire de Viry-Chatillon  
**Nicolas André**, Maire d'Authon-la-Plaine  
**Alain Artoré**, Maire de Courson-Monteloup  
**Sami Ben Ouada**, Maire de Chevannes  
**Lamia Bensarsa Reda**, Maire de Juvisy-sur-Orge  
**Gino Bertol**, Maire de Videlles  
**Bruno Bezot**, Maire de Varennes-Jarcy  
**Fabien Bidault**, Maire de Puiset-le-Marais  
**Jocelyne Boiton**, Maire de Vayres-sur-Essonne  
**Patricia Bergdolt**, Maire de Boutigny-sur-Essonne  
**William Berrichillo**, Maire de Saint-Maurice-Montcouronne  
**Xavier Bionne**, Maire de Mondeville  
**Thérèse Blanchier**, Maire de Vaugrigneuse  
**Jean-Jacques Boussaingault**, Maire de Boigneville  
**Laurence Budelot**, Maire de Vert-le-Petit  
**Clovis Cassan**, Maire de Les Ulis  
**Yann Cauchetier**, Maire de Gif-sur-Yvette  
**Jean-Louis Chandelier**, Maire de Brouy  
**François Cholley**, Maire de Villemoisson-sur-Orge  
**Romain Colas**, Maire de Boussy-Saint-Antoine  
**Michel Collet**, Maire de Guibeville  
**José Correia**, Maire de Corbreuse  
**Olivier Corzani**, Maire de Fleury-Merogis  
**Bernardin Coudoro**, Maire de Buno-Bonnevaux  
**Grégory Courtas**, Maire de Pussay  
**Victor da Silva**, Maire de Villebon-sur-Yvette  
**Michaël Damiaty**, Maire de Crosne  
**Philippe Damiot**, Maire d'Orveau  
**Thierry Degivry**, Maire de Fontenay-les-Briis  
**Jean-Marc Delaitre**, Maire de Pecqueuse  
**Kim Delmotte**, Maire de Cheptainville  
**Serge Deloges**, Maire du Val-Saint-Germain  
**Stéphane Demeulemeester**, Maire de Saint-Hilaire  
**Amalia Duriez**, Maire d'Étiolles  
**Karl Dirat**, Maire de Villabé  
**Germain Dupont**, Maire de Tigery

## Liste des signataires (3/4) :

**Gilles Fraysse**, Maire de Villiers-sur-Orge  
**Sabine Furman**, Maire de Mespuits  
**Stéphane Galinié**, Maire de Bouray-sur-Juine  
**Florian Gallant**, Maire de Wissous  
**Bruno Gallier**, Maire de Brunoy  
**Julien Garcia**, Maire d'Etrechy  
**Christine Garnier**, Maire de Quincy-sous-Sénart  
**Jean-Marie Gelé**, Maire de Saint-Chéron  
**Bernard Gleize**, Maire de Vauhallan  
**Jacques Gombault**, Maire d'Ormoy  
**Thomas Gondard**, Maire de Mauchamps  
**Christian Gourin**, Maire de Souzy-la-Briche  
**Stéphanie Gueu Viguié**, Maire de Ballainvilliers  
**Jean-Christophe Hardy**, Maire d'Huisson-Longueville  
**Jean Hartz**, Maire de Bondoufle  
**Magali Hautefeuille**, Maire de Sermaise  
**Marc Herreman**, Maire de Boutervilliers  
**Wilfrid Hilgenga**, Maire d'Auvernaux  
**Edwige Huot-Marchand**, Maire de Gometz-la-Ville  
**Carine Houdouin**, Maire de Richarville  
**Martine Huteau**, Maire de Villeneuve-sur-Auvers  
**Sandrine Jacquet**, Maire de Champcueil  
**Georges Joubert**, Maire de Marolles-en-Hurepoix  
**Alain Joyez**, Maire de Gironville-sur-Essonne  
**Nathalie Lallier**, Maire de Paray-Vieille-Poste  
**Alain Lamour**, Maire de Longpont-sur-Orge  
**Christian Lardière**, Maire de Linas  
**Philippe Le Fol**, Maire d'Avrainville  
**Gilles Le Page**, Maire de Guigneville-sur-Essonne  
**Christian Leclerc**, Maire de Champlan  
**Jean-Pierre Lecomte**, Maire de Leudeville  
**Fabienne Leguicher**, Maire de La Norville  
**Thierry Marais**, Maire de Vert-le-Grand  
**Olivier Marchau**, Maire d'Epinay-sur-Orge  
**Séverine Martin**, Maire de Forges-les-Bains  
**Véronique Mayeur**, Maire de Breuillet  
**Geneviève Mennelet**, Maire de Chalou-Moulineux  
**Denis Meunier**, Maire de Auvers-Saint-Georges  
**Valérie Mick Rives**, Maire de Fontenay-le-Vicomte  
**Jacques Mione**, Maire de Ballancourt-sur-Essonne  
**Michel Morichon**, Maire de Bouville  
**Mariannick Morvan**, Maire de La Ferté-Alais  
**Frédéric Mouret**, Maire de Nainville-les-Roches  
**Patrick Pagès**, Maire de Prunay-sur-Essonne  
**Anne Pelletier-le-Barbier**, Maire de Bièvres  
**Didier Perrier**, Maire de Nozay  
**Olivier Perrin**, Maire de Morsang-sur-Seine  
**Olivier Petrilli**, Maire de Saint-Sulpice-de-Favières  
**Fabien Pigeon**, Maire de Chauffour-les-Etrechy  
**Claude Pons**, Maire de Montlhéry  
**Richard Privat**, Maire de Draveil  
**Rafika Rezgui**, Maire de Chilly-Mazarin  
**Philippe Rio**, Maire de Grigny  
**Alberto Rodrigues**, Maire de Breux-Jouy

## Liste des signataires (4/4) :

**Raoul Saada**, Maire de Boissy-Sous-Saint-Yon

**Patrice Sainsard**, Maire de Milly-la-Forêt

**Christian Schoettl**, Maire de Janvry

**Lucie Sellem**, Maire de Gometz-le-Châtel

**Michel Senot**, Maire de Saclay

**Michel Souloumiac**, Maire de Lisses

**Sylvain Tanguy**, Maire de Le Plessis-Pâté

**Chantal Thiriet**, Maire de Limours-en-Hurepoix

**François-Guy Trebulle**, Maire de Verrières-le-Buisson

**Igor Trickovski**, Maire de Villejust

**Pierre Vallée**, Maire de Les-Granges-le-Roi

**Dominique Verots**, Maire de Saint-Pierre-du-Perray

**Espérance Vieira**, Maire de Courances